

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.

SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

| | | |
|--|-------------------------------------|------------|
| ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98 | France et Colonies Françaises | 400 francs |
| | Etranger | 600 — |

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 14 Novembre, à 20 h. 15

Admission de :

Mme P. FICHET, Cuirs et Peaux, 160, rue Vendôme, Lyon, parrains MM. Louis Fichet et Coquillat. — M. Claude CHABRAN, Francheville-le-Haut (Rhône), parrains Mme Roux et M. Josserand. — M. Henri MARTIN, 7, avenue du Sauze, Tassin (Rhône), parrains Mme Roux et M. Josserand. — M. le Docteur FONTÈS, 324, cours Emile-Zola, Villeurbanne, parrains MM. Lacaze et Josserand. — Mme Madeleine ROMAIN, 60, rue Auguste-Comte, Lyon, parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. André CHAGNAUD, Ingénieur, 17, rue Laborde, Bron (Rhône), parrains MM. Maury et Maillard. — M. le Docteur Georges BOURGET, 4, place d'Ainay, Lyon, parrains MM. Josserand et Pouchet. — M. Roger BOUILLON, 37, quai Jayr, Lyon, parrains MM. Bouillatton et Fayolle. — M. Jean MACHACEK, 37, rue Villon, Lyon Monplaisir, parrains MM. Gabier et Ponchon. — M. René LECOINTRE, 19, quai St-Vincent, Lyon, parrains MM. Demange et Lalive. — M. Marcel PÉCHAUD, Directeur de la Banque de France à Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Card. — M. Jean LAMBERT, 113, rue de Charlieu, Roanne (Loire), parrains MM. Pouchet et Gault. — M. Georges MALASSET, 14, Impasse de Villemontais, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Gault. — M. Louis RAY, 8, rue Ledru-Rollin, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Gault. — M. Maurice IBENSAAL, 96, rue Louis-Blanc, Lyon, parrains MM. Croisat et Ponchon. — M. René THOLIN, Officier des Eaux et Forêts, St-Clément-sous-Valsonne (Rhône), parrains MM. Coquillat et Queney. — M. René ORIOL, Chirurgien-dentiste, 1 rue Charles-de-Gaulle, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Rougeot.

Question diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 11 Novembre, à 15 h.

Compte rendu sur de récents ouvrages d'Entomologie.

Quelques renseignements sur les carrières qu'ouvre l'Entomologie aux Colonies.

Propositions pour le renouvellement du bureau.

Présentation d'Insectes. — Questions diverses.

fine est beaucoup plus abondante, par la pilosité différente des tergites et sternites du segment terminal.

Elle paraît se rapprocher, peut-être plus encore, de *C. aenariensis* Verh., espèce décrite de l'île Ischia (île du golfe de Naples), d'après un mâle de 18 mm de longueur. VERHOEFF a bien figuré (1943, p. 77) les caractéristiques du préfémur et du fémur de l'avant-dernière paire de pattes de cette espèce. Ces caractères semblent les mêmes que chez *C. longipes* n. sp. D'autre part l'auteur allemand a souligné la parenté de son espèce avec *C. hortensis* Leach. Il semble toutefois que *C. aenariensis* Verh. et *C. longipes* n. sp. sont des espèces bien distinctes. Tout d'abord *C. aenariensis* Verh. possède un premier tergite pourvu d'un sillon transversal ("Bogennaht") accompagné de deux courts sillons longitudinaux, ce qui n'est pas le cas pour *C. longipes*; d'autre part, VERHOEFF dit bien de l'espèce italienne qu'elle a les pattes relativement longues ("Beine verhältnllich lang"), mais si l'on examine les figures 8 (préfémur et fémur de *C. aenariensis* Verh.) et 11 (mêmes articles chez *C. hortensis* Leach) faites à la même échelle (1943, p. 77), il apparaît que les pattes de *C. aenariensis* sont beaucoup moins longues que celles de *C. longipes* (la comparaison étant faite, *ce qui est essentiel*, entre individus ayant la même longueur; je précise que j'ai, en effet, un individu de *C. longipes* qui a également 18 mm de longueur. La forme des articles est d'autre part beaucoup plus élancée chez mon espèce que chez *C. aenariensis* Verh.

C. longipes n. sp. apparaît donc comme un *Cryptops* nouveau appartenant à un faisceau qui comprend pour le moins *C. hortensis* Leach et *C. aenariensis* Verh.

TRAVAUX CITÉS :

- BROLEMANN H. W. (1930). — Eléments d'une faune des Myriapodes de France. Chilopodes. *Imprimerie toulousaine, Toulouse*, 1931, 405 p. fig.
VERHOEFF K.-W. (1931). — Uber europäische *Cryptops*-Arten. *Zool. Jb. (Syst.)*, Bd. 62, heft 2, 1931, p. 263-288, taf. 3.
VERHOEFF H.-W. (1943). — Neuer Beitrag zur Kenntnis der Chilopoden der Insel Ischia. *Zool. Anz.*, Bd. 142, 1943, p. 62-63, 15 fig.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 14 Juin 1950

**RÉPONSES DE QUELQUES INVERTÉBRÉS
AUX ACTIONS COMBINÉES DE LA PESANTEUR
ET D'UN COURANT D'EAU VERTICAL**

(Seconde note)

par J. WAUTIER.

Nous avons indiqué dans une précédente note¹ que de petits organismes dulçaquicoles, stimulés en même temps par la pesanteur et par un courant d'eau vertical descendant, manifestaient une réponse qui se présentait comme une résultante du géotropisme et du rhéotropisme. Nous avons dit qu'il existait, pour les diverses espèces, une vitesse limite du courant qui neutralisait les possibilités ascensionnelles. Nous avons enfin analysé les réponses de *Cyclops fuscus* et de *C. strenuus*

1. Bull. Soc. Linn. Lyon, n° 8, 1950, pp. 186-188.

et constaté que dans cette dernière espèce le rhéotropisme semblait aboli ou inversé chez la femelle par la fixation à la paroi.

Le tableau donné ici groupe les résultats obtenus pour les diverses espèces étudiées. Nous compléterons ces résultats par trois remarques.

| Sujets | Vitesse moyenne supportable en cm./minute | Géotropisme | Rhéotropisme | Rhéotropisme après fixation |
|-------------------------------------|---|-------------|--------------|-----------------------------|
| <i>Cyclops strenuus</i> | 2,5 | — | — | 0 à + (2 ♀) |
| <i>Cyclops fuscus</i> | 2,5 | — | — | |
| <i>Asellus aquaticus</i> | 2,5 | + | — | |
| <i>Sialis</i> sp. | 2,5 | + | — | 0 à + |
| <i>Gammarus pulex</i> | 6 | 0 à — | + | |
| <i>Alona</i> sp. | 9 | 0 à + | + | |
| <i>Cloëon simile</i> | 9 | + | — | 0 à + |
| <i>Daphnia pulex</i> | 10 | 0 | 0 à + | |
| <i>Chydorus sphaericus</i> | 12 | 0 | 0 à + | |
| <i>Culex</i> sp. (larves) | 40 | 0 à + | 0 | |
| <i>Chironomus plumosus</i> (larves) | 40 | 0 à + | 0 | |
| <i>Culex</i> sp. (nymphe) | 80 | 0 | 0 | |
| <i>Notonecta</i> sp. | 80 | + | — | 0 à + |
| <i>Laccophilus hyalinus</i> | 80 | 0 | 0 | |
| <i>Bidessus geminus</i> | 80 | 0 | 0 | |
| <i>Nepa cinerea</i> | > 80 | 0 à + | — | |
| <i>Ilybius fuliginosus</i> | > 80 | — | 0 | |

1. — Les espèces qui témoignent d'un rhéotropisme positif ne sont pas forcément celles qui résistent aux courants les plus rapides. Le cas de *Gammarus* est net à cet égard ; bien que se maintenant toujours face au courant, cet animal se révèle un mauvais nageur ; on le rencontre dans les eaux courantes bien aérées, mais toujours parmi la végétation, en particulier dans les touffes de mousses où la vitesse est presque nulle et où il trouve à s'accrocher ; les essais réalisés ici montrent combien il est désarmé lorsque cette protection lui fait défaut.

2. — Les organismes qui manifestent les meilleures possibilités de résistance à l'entraînement sont ceux qui viennent respirer l'air en nature à la surface ; leur pouvoir ascensionnel tient en grande partie à l'air qu'ils transportent au contact ou à l'intérieur de leur corps.

3. — Le rhéotropisme normalement négatif chez *Cyclops*, *Sialis*, *Cloëon*, *Notonecta*, semble bien être aboli ou inversé par la fixation. C'est ainsi que les larves de *Cloëon* qui fuient le courant en descendant la tête la première, se tiennent au contraire la tête tournée vers le haut lorsqu'elles se fixent à la paroi ou même cherchent à remonter le courant après s'être ainsi fixées. Cette constatation nous semble devoir être rapprochée de l'indifférence écologique manifestée par cette espèce qui peuple les eaux stagnantes, même croupies, aussi bien que les ruisseaux. Dans ce dernier habitat, *Cloëon* se comporte d'ailleurs comme *Gammarus*.

Les résultats d'expériences dans lesquelles des organismes aquatiques sont soumis aux forces de pesanteur et d'entraînement par un courant dont les actions s'ajoutent montrent donc qu'il existe pour chaque espèce une vitesse limite supportable, que cette vitesse n'est pas forcément élevée pour les espèces à rhéotropisme positif, que l'écoulement régulier de l'eau ne semble pas influencer la réaction géotropique mais que le rhéotropisme est par contre souvent aboli ou inversé par un changement d'attitude du sujet, la fixation par exemple. Il est alors permis de se demander si dans le cas des organismes torrenticoles, pour certaines espèces tout au moins, le signe du rhéotropisme n'est pas sous la dépendance de l'attitude. Peut-être que des Planaires¹ ou des larves plates d'Ephéméroptères qui manifestent un rhéotropisme positif lorsqu'elles rampent ou sont fixées, changeraient le signe de leur réponse si, au moyen d'un artifice expérimental, on les maintenait écartées du substrat.

(Laboratoire de Zoologie de la Faculté des Sciences de Lyon).

Présenté à la Section Générale en sa séance du 17 Juin 1950.

1. Une planaire, détachée du substrat, se roule et se laisse emporter par le courant.

SUR QUELQUES ESPÈCES DE GEOMÉTRIDES DÉCRITES PAR GUÉNÉE (1857)

par P. VIETTE.

GUÉNÉE dans le *Species général des Lépidoptères*, vol. 9 et 10 (*Uranides* et *Phalénites*, vol. 1 et 2), a décrit un certain nombre de Géométrides provenant des collections du Muséum National d'Histoire Naturelle. Il indique à la fin de la description que les exemplaires ayant servi à celle-ci se trouvent soit uniquement dans la collection du Muséum, soit dans la collection du Muséum et dans la sienne, soit dans celle du Muséum et dans une autre collection (ce dernier cas pour quelques espèces seulement), mais jamais il ne désigne de spécimen *type*.

Suivant les faits en usage actuellement, il convenait de choisir pour chacune de ces descriptions un exemplaire type de l'espèce car il est possible que plusieurs espèces existent dans la liste des spécimens ayant servi à la description. Pour ce qui est des espèces dont le ou les exemplaires appartiennent uniquement au Muséum la chose est facile, mais elle est plus difficile pour les espèces dont les exemplaires se trouvent à la fois dans la collection du Muséum et dans celle de GUÉNÉE. On sait en effet que la collection de GUÉNÉE aboutit dans la collection Ch. OBERTHÜR et qu'elle se trouve aujourd'hui, en grande partie, au British Muséum (N. H.)¹.

Ch. OBERTHÜR dans toute une série d'articles parus dans les *Etudes de Lépidoptérologie comparée* (vol. 5, 6, 7, 9, 12 et 20) a fait une révision (en suivant l'ordre de GUÉNÉE) des Géométrides de GUÉNÉE et a donné l'illustration de presque toutes les espèces. Ch. OBERTHÜR a parfois fixé un « spécimen typique » en l'indiquant dans le texte (le plus souvent) ou dans la légende des figures. Dans ce cas, les types se trouvent au British Museum (N. H.). Lorsque Ch. OBERTHÜR n'a pas désigné de type, le présent travail a pour but d'en fixer un, ayant valeur de lectotype.

La presque totalité des exemplaires appartenant au Muséum proviennent des collections VERREAUX, PECHETTO et SCHIMPER. Ces spécimens, plus que centenaires sont pour la plupart, utilisables pour les études modernes. Malheureusement beaucoup d'espèces ont disparu *faute de soins et par négligence*. C'est ainsi que

1. Les Géométrides paléarctiques sont dans la collection WERHLI (Bâle).